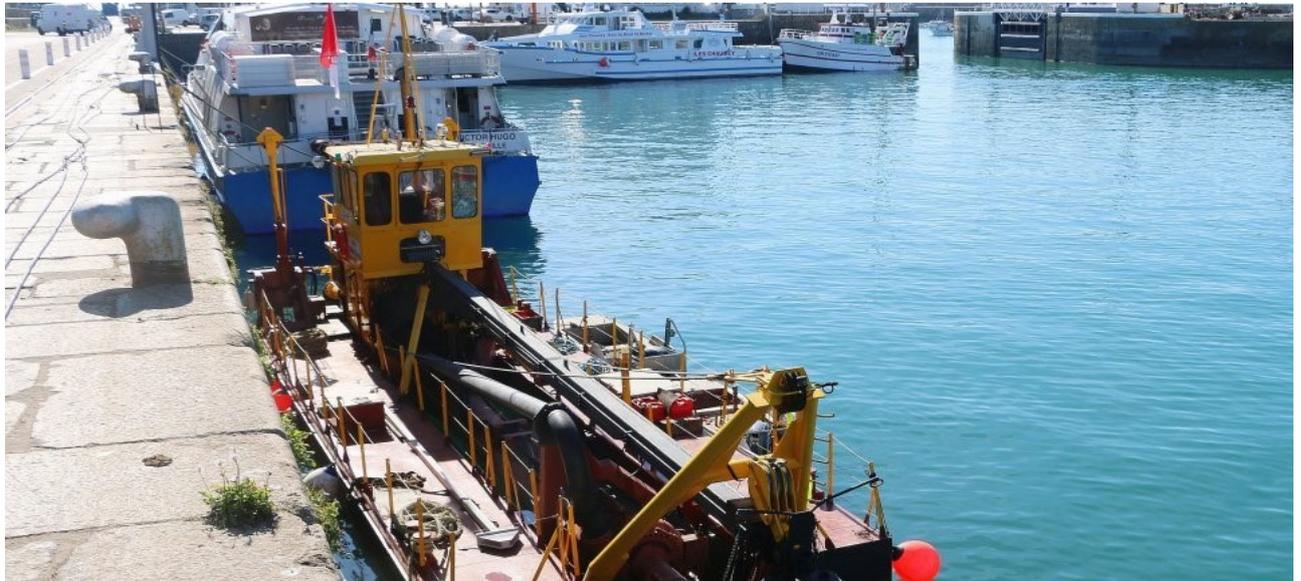


<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1046716-barneville-carteret-une-barge-pour-le-dragage-des-ports>

# Barneville-Carteret. Une barge pour le dragage des ports



Pour le moment, la SPL des ports de la Manche est contrainte de louer une barge qui est acheminée par la route depuis la Vendée pour le dragage des bassins de Granville, Carteret et Saint-Vaast.

Publié le 12/03/2023 à 12h00

300 000 euros. C'est la somme prévue pour le dragage du port de plaisance de Hérel, à Granville, pour 2023 et 2024. Chaque année, la SPL – la société publique locale qui gère une dizaine de ports dans le département de la Manche – est contrainte de consacrer des enveloppes financières importantes à ces opérations qui doivent être programmées à intervalle régulier dans les bassins de Saint-Vaast-la-Hougue, Barneville-Carteret, Granville... Afin de diminuer les coûts de ces travaux, les responsables de la SPL ont annoncé, en février 2023, qu'ils allaient faire l'acquisition d'une barge de dragage.

## Une barge acheminée par la route depuis la Vendée

*"L'enjeu est avant tout économique", rapporte Damien Pillon, président de la SPL, qui poursuit : "Pour le moment, nous sommes chaque année obligés de louer du matériel avec des opérateurs afin de mettre en œuvre ces campagnes de dragage.*

*Généralement, la barge vient de Vendée. Elle est acheminée par la route, ce qui n'est pas satisfaisant en termes d'impact environnemental. En outre, la machine doit être intégralement démontée et remontée pour le transport, ce qui représente à chaque fois huit à dix journées de travail nécessaires avant de pouvoir commencer le chantier en lui-même."*

## **Une barge en construction près de Nantes**

Outre les coûts importants, minimum 200 000 euros chaque année pour chaque port, la location du matériel posait aussi des difficultés en termes de logistique. *"La machine n'est pas toujours disponible lorsque nous en avons besoin et, à chaque fois que nous la louons pour quelques semaines, nous ne pouvons draguer qu'un seul port"*, poursuit le président, qui a donc acté l'acquisition d'une barge pour le dragage des ports gérés par la SPL.

*"La commande est d'ores et déjà passée"*, annonce Damien Pillon, tout en précisant que le chantier de construction de cette machine devrait débuter très prochainement à Nort-sur-Erdre, près de Nantes (Loire-Atlantique).

## **Entre 2 et 3 millions d'euros d'investissement**

La SPL prévoit d'investir entre deux et trois millions d'euros pour l'acquisition de ce matériel et des conduites permettant de rejeter les sédiments aspirés. Le personnel de la SPL sera formé pour conduire le matériel, dont la livraison devrait intervenir au deuxième semestre 2024. D'ici là, les dragages prévus ces prochains mois dans les bassins des ports de Granville, Saint-Vaast-la-Hougue et Barneville-Carteret seront réalisés, sous réserve de l'obtention des autorisations environnementales, avec du matériel loué.